



L'Education change le monde



Fascicule 0

## **COLLECTION CARNETS DE TERRAIN**

**Thème :  
GESTION LOCALE PARTICIPATIVE  
DE L'EDUCATION (GLPE)**

# **INTRODUCTION**

**2017**

# SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS -----	4
INTRODUCTION : -----	5
1. CADRE GENERAL DE MISE EN ŒUVRE DE LA GLPE ---	6
1.1- PRESENTATION DE AIDE ET ACTION INTERNATIONAL : MISSION, VISION, ORIENTATIONS, DEMARCHES : -----	6
1.2- PRESENTATION DU PROGRAMME ADOE : -----	9
1.2.1- Généralités : -----	9
1.2.2- Problématiques traitées : -----	9
2. GESTION LOCALE PARTICIPATIVE DE L'EDUCATION (GLPE) : -----	11
2.1- PRINCIPAUX CONCEPTS ET DEFINITIONS (GLOSSAIRE) -----	11
2.2- STRATEGIES DEVELOPPEES PAR AIDE ET ACTION POUR LA GLPE : EXPERIENCE DU PADOE : -----	17
3. PRESENTATION DE LA COLLECTION « CARNETS DE TERRAIN » -----	18
3.1- OBJECTIFS : -----	18
3.2- LES DIFFERENTS FASCICULES ET LEURS CONTENUS -----	18



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEAI</b>	Aide et Action International
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AME</b>	Associations de Mères d'Elèves (Mali) ; Associations des Mères Educatrices (Niger)
<b>APE</b>	Association de Parents d'Elèves
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CC</b>	Contractuel Communautaire
<b>CCC</b>	Cadre de Concertation et de Suivi
<b>CCE</b>	Comité Communal de l'Education
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CGE</b>	Comité de Gestion de l'Ecole (Sénégal)
<b>CGS</b>	Comité de Gestion Scolaires (Mali)
<b>COGEP</b>	Comité de Gestion de l'École Primaire (Togo)
<b>DPE</b>	Direction Préfectorale de l'Education (Guinée)
<b>ETG</b>	Etats Généraux (Aide et Action International)
<b>GLPE</b>	Gestion Locale Participative de l'Education
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PADOE</b>	Programme d'Amélioration et de Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest
<b>PLDE</b>	Plan Local de Développement de l'Education
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>UEMOA</b>	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
<b>VAI</b>	Vie Associative Internationale (Aide et Action International)

## INTRODUCTION

Les fascicules composant la «Collection Carnets de Terrain» sont destinés à l'ensemble de la communauté éducative. Ils s'adressent principalement aux acteurs de terrain que sont :

- les enseignants de l'école ;
- le personnel d'encadrement pédagogique (directeurs d'école, conseillers pédagogiques, inspecteurs) ;
- les membres de la communauté exerçant des responsabilités dans l'école (membres APE, comité en charge de la gestion de l'école, AME, etc.) ou autres structures éducatives (formation professionnelle, centre d'alphabétisation, etc.) ;
- les autorités locales ;
- les membres des organisations communautaires de base (OCB) ;
- les associations et ONG intervenant dans le milieu et en particulier dans le domaine de l'éducation.

Cette collection est le résultat d'un travail collaboratif entre les équipes de Aide et Action International Afrique et leurs partenaires du monde éducatif à tous les niveaux.

Elle émane des réalités et leçons d'expériences vécues au cours des 35 années de présence de Aide et Action International (AEAI) dans les pays d'Afrique. Elle représente une contribution, qui reste perfectible, de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique et ailleurs, fondée sur les valeurs de partage et de solidarité.

Aide et Action International Afrique remercie tous les acteurs externes et internes qui ont contribué à la réalisation de ce travail et espère qu'il contribuera au développement de la qualité de l'éducation.

# 1 CADRE GÉNÉRAL DE MISE EN ŒUVRE DE LA GLPE

## 1.1- PRÉSENTATION DE AIDE ET ACTION INTERNATIONAL : MISSION, VISION, ORIENTATIONS, DÉMARCHES

Aide et Action International a été fondée en 1981 par le Français Pierre-Bernard Lebas. A l'origine, elle était une association française de parrainage destinée à soutenir la scolarisation d'enfants en Inde. Elle se répand rapidement et touche, en plus de l'Asie, d'autres continents notamment l'Afrique, l'Europe et l'Amérique latine.

En 1998, l'investissement croissant d'acteurs locaux dans ses projets, le potentiel de changement qu'ils représentent pour leur pays et leurs attentes poussent Aide et Action à réunir ses premiers Etats Généraux (ETG) qui se concluent par un changement de cap radical. Aide et Action décide alors de renoncer aux projets d'assistance et de centrer toute son action sur l'aide au développement à travers de projets éducatifs portés par les populations locales donc un partenariat de compétences qui vise à les autonomiser et à permettre la co-crédation d'associations et de dynamiques locales de pérennisation des actions.

**Mission** : faire progresser la cause de l'Éducation Pour Tous, prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations vulnérables dont le droit fondamental à une éducation de qualité est mis en péril ou non appliqué, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement.

Aide et Action International agit partout où elle l'estime nécessaire et réalisable, y compris en situation de crise, d'urgence et avec des populations en migration.

**Vison** : Aide et Action International agit pour un monde où la dignité est assurée pour toutes et tous, femmes, hommes et enfants, grâce à l'éducation, levier du développement humain.

**Orientations** : A la suite des Etats Généraux de 2004, la mission de AEAI s'inscrit dans neuf (09) thématiques que sont :

- Accès et qualité de l'éducation
- Petite enfance (ensemble des activités qui favorisent le développement de l'enfant de 0 à 6 ans)
- Éducation des filles et des femmes
- Éducation inclusive (intégration des enfants ou jeunes adultes exclus du fait d'une condition sociale, économique ou d'un handicap.)
- Éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable (éducation aux droits humains, à l'environnement, à la paix, etc.)
- Éducation à la vie (alphabétisation, formation professionnelle et insertion des jeunes et des femmes, entrepreneuriat)
- Éducation à la santé (sensibilisation et prévention - VIH / Sida, nutrition, hygiène, etc.)
- Migration (accompagnement des populations migrantes)
- Urgence et post-urgence (éducation à la prévention des risques, réponse à l'urgence et reconstruction durable)

En 2012, au terme d'un processus d'auto diagnostic en vue de sa mutation, l'Association tout en maintenant les thématiques comme sève nourricière des projets, opte de placer en avant son savoir-faire, sous forme de domaines d'intervention prioritaires dénommés « concepts clés » au nombre de neuf dont cinq (05) prioritaires et quatre (04) transversaux. Il s'agit de :

- Concepts-clés prioritaires (domaines d'expertises prioritaires)
- Apprendre pour la vie (formation et insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes)
- Gouvernance locale participative et projets d'école
- Développement de l'Etat civil de l'enfant par les TIC
- Développement holistique intégré de la petite enfance
- Accompagnement des migrations subies



- Concepts clés (domaines d'expertises) :
- Autonomie et leadership des femmes
- Résilience aux changements
- La solidarité internationale au service d'une société civile renforcée et actrice de changement
- Le « triangle d'or » : Etats et Universités, partenaires d'AEAI pour un développement pérenne et pertinent.

Les concepts clés sont de ce fait les domaines d'intervention auxquels se réfère chaque projet. Ils permettent de mettre en valeur les thématiques éducatives.

Les modes d'intervention et les démarches de Aide et Action International évoluent avec sa mission, afin que sa façon d'agir et d'interagir soit fidèle à son identité et serve sa mission. A ce propos, elle fonde sa démarche d'intervention sur trois (03) piliers essentiels que sont :

- Renforcer l'écoute et l'accompagnement des acteurs : Aide et Action International International se positionne en tant qu'accompagnatrice des acteurs. Elle s'engage à ce que chaque citoyen soit acteur de ses projets : ce sont les acteurs locaux qui mettent en œuvre leurs propres plans de développement, avec l'appui de Aide et Action. L'Association se situe dans une approche participative, l'objectif étant de parvenir progressivement à renforcer la compétence, l'autonomie de décision et de responsabilité des acteurs autour de leurs projets éducatifs.

- Tisser des partenariats pluri-acteurs : Comme préconisé par l'orientation n°7 des 3<sup>èmes</sup> ETG , l'Association veille à se placer comme un pivot déterminant pour initier, nouer et animer des partenariats, qu'ils soient financiers (en lien avec les bailleurs de fonds), opérationnels (avec d'autres associations locales par exemple), d'influence (au travers des réseaux et d'alliances de plaidoyer), etc.

Afin de renforcer sa crédibilité sur la base des preuves tangibles des impacts de ses projets, Aide et Action International est amenée à établir des partenariats avec des instituts de recherche et des universités. Ces travaux de recherche et d'analyse sur les projets de Aide et Action International pourront

nourrir une approche de nouveaux partenaires économiques, institutionnels et associatifs. De plus, les résultats de ces études pourront aussi être valorisés pour soutenir le développement d'un plaidoyer auprès d'instances influentes, notamment dans le milieu éducatif.

- Développer le mouvement pour l'éducation : le mouvement citoyen pour l'éducation est composé de l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour la cause de l'éducation, qu'ils le fassent avec Aide et Action International ou par d'autres biais. Cette dynamique citoyenne se manifeste notamment à travers la Vie Associative Internationale (VAI).

L'objectif de ce mouvement est d'une part de donner à tous les citoyens les moyens pour mener leurs propres projets de développement, et d'autre part de leur fournir la capacité de participer à l'élaboration des politiques éducatives qui les concernent. A terme, ce mouvement pourra contribuer à la qualité des projets, au développement des concepts clés, et jouer un rôle d'influence auprès des décideurs politiques. Ainsi, Aide et Action International appuie les acteurs de ce mouvement dans leur recherche d'autonomie et de visibilité par une posture d'Association formatrice et d'accompagnatrice.

## **1.2- PRESENTATION DU PROGRAMME ADOE**

### **1.2.1- Généralités**

Le Programme « Amélioration et Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest - Phase 3 » (ADOE 3) est la continuité de deux phases antérieures conduites entre 2005 et 2014 dans sept (7) pays d'Afrique de l'Ouest que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Les deux premières phases ont contribué à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation. La phase 3 a été étendue à la Côte d'Ivoire, dans le souci de partager les résultats avec ce pays au regard des enjeux éducatifs auxquels celui-ci est actuellement confronté.

### **1.2.2- Problématiques traitées**

Malgré les efforts consentis par les Etats et les résultats atteints par les





phases précédentes du Programme, le taux des non scolarisés et des déscolarisés est toujours élevé (35% pour les enfants scolarisables en 2012). De même la décentralisation en cours dans les pays n'a pas encore outillé les collectivités locales de façon à prendre efficacement en charge la scolarisation de leurs administrés.

Par ailleurs, les facteurs et/ou constats suivants justifient la mise en œuvre du Programme : (i) un faible taux d'analphabétisme des enfants et des adultes (69% pour les jeunes de 14 à 24 ans et 51,9% pour les 15 ans et plus en 2012). (ii) une insuffisance de l'offre éducative de qualité en lien avec la poussée démographique, (iii) un fort taux de redoublement et d'abandons (35,4% dans l'espace CEDEAO contre 21,5% pour l'Afrique subsaharienne), (iv) un faible achèvement du cycle primaire (67%), (v) une faiblesse des dispositifs institutionnels dans l'intégration des approches innovantes en matière de gestion décentralisée de l'éducation.

Le Programme cible les acteurs suivants : élèves, membres des communautés éducatives et associations locales, responsables locaux et nationaux de l'éducation.

### **Objectifs du Programme :**

L'objectif spécifique assigné à la phase 3 du Programme est de renforcer de façon durable les dynamiques de gestion et de pilotage du système éducatif local enclenchées pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous dans 83 collectivités locales en Afrique de l'Ouest.

Cet objectif est décliné en 3 sous objectifs qui sont :

- (1) Accroître les capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans 83 collectivités locales en Afrique de l'Ouest ;
- (2) Améliorer la prise en charge des offres d'éducation alternative dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest ;
- (3) Améliorer le dialogue politique et le partage d'expériences et de bonnes pratiques de gestion locale de la qualité de l'éducation en Afrique de l'Ouest.

La stratégie globale de mise en œuvre du Programme repose essentiellement sur le renforcement des capacités des acteurs locaux (communautés, collectivités, institutions décentralisées et/ou déconcentrées de l'Etat) ainsi que leur mobilisation et leur responsabilisation dans la conduite des 3 objectifs du programme.

# 2 GESTION LOCALE PARTICIPATIVE DE L'ÉDUCATION (GLPE)

## 2.1- PRINCIPAUX CONCEPTS ET DÉFINITIONS (GLOSSAIRE)

### **Gestion Locale Participative de l'Éducation (GLPE)**

Le concept de gestion locale participative de l'éducation du point de vue de Aide et Action International Afrique renvoie à celui de la gouvernance locale participative de l'éducation.

La gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale. Selon l'Union européenne, «la gouvernance repose sur la participation, recherche le consensus, se montre responsable, transparente, réactive, effective et efficace, équitable et inclusive, et respecte l'État de droit». Dans l'éducation, au sens large du terme, elle se définit comme la gestion de manière transparente et responsable des ressources nécessaires au fonctionnement effectif et efficace du système éducatif dans une logique de recevabilité et de reddition des comptes (du point de vue financier, matériel et humain).

La gouvernance locale participative de l'éducation est comprise comme le résultat d'interactions, de relations et de réseaux entre différents acteurs locaux : administration publique déconcentrée, administration décentralisée, comités d'acteurs (parents, associations locales de développement ou actives en éducation) et organisations de la société civile pour décider de la façon dont le service de l'éducation est planifié,



géré et réglementé au niveau local en cohérence avec les politiques éducatives définies par le niveau central.

La gouvernance locale participative de l'éducation assure la participation des différentes parties prenantes, notamment des usagers de l'école (parents, élèves, enseignants) dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre de stratégies permettant d'améliorer la qualité des apprentissages et d'assurer une éducation de qualité pour tous. Elle s'exerce au sein de l'école et dans l'espace de la collectivité locale par le biais d'organes participatifs et de procédures arrêtés d'un commun accord.

La gestion locale participative de l'éducation fait appel à bien d'autres concepts qu'il importe de définir dans le présent guide.

### **Comité de gestion de l'école**

Il s'agit d'un organe de pilotage des activités de développement de l'école, officiellement institué par les autorités éducatives qui en fixent la composition et les règles de fonctionnement. Sa dénomination spécifique varie d'un pays à l'autre. Il inclut aussi bien les parents, les élèves que des représentants du personnel enseignant.

### **Capitalisation**

La capitalisation est un processus de description des expériences menant à l'identification et à la formulation des leçons apprises dans la mise en œuvre d'une action. L'analyse participative des démarches, des outils, des procédures et des pratiques à la lumière des constats et recommandations des suivis et des évaluations réalisées est indispensable.

### **Communauté éducative**

Une communauté est un ensemble humain organisé qui se fonde sur des critères et des valeurs partagées par divers individus. Les différents critères peuvent être un territoire, la langue, la religion, la culture, l'activité professionnelle, les valeurs et les codes de conduite, l'intérêt, etc.

## **Décentralisation**

C'est un mode d'administration territoriale qui se formalise par un transfert de compétences et de moyens de l'Etat aux collectivités territoriales. Elle confère la maîtrise d'ouvrage du développement local aux collectivités.

Pour ce qui est de la gestion décentralisée de l'éducation, chaque collectivité territoriale est garante de la mise en place et de la fonctionnalité des comités de gestion des écoles et établissements scolaires dont elles ont la responsabilité dans le cadre des compétences transférées. Elles doivent, de ce fait, favoriser l'existence des projets d'école et d'établissement et contribuer aux financements de ces derniers.

## **Déconcentration**

C'est la délégation par l'Etat central d'une partie de ses prérogatives aux services techniques implantés à différents échelons territoriaux. Elle se traduit par le rapprochement des services de l'Etat auprès des populations locales. Les techniciens des services déconcentrés de par leur proximité avec le niveau local peuvent plus facilement accompagner les communautés dans l'élaboration et le suivi des projets d'école et maîtrisent également mieux la connaissance de l'environnement local pour un appui plus pertinent.

## **Equipe pédagogique**

Elle est constituée par l'ensemble des enseignants et du directeur de l'école. Elle est le bras technique du comité de gestion dans la mise en œuvre du projet d'école. Elle est différente d'un simple groupe d'enseignants en ce sens que les membres doivent partager une même vision, travailler en équipe dans un esprit de solidarité et se répartir les tâches dans le but ultime d'atteindre un objectif commun, celui de conduire tous les élèves à l'achèvement du cycle dans lequel ils sont inscrits.



## **Evaluation**

L'évaluation est l'examen systématique et objectif à un moment donné du cycle d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats /effets et impacts.

## **Approche genre**

Genre «gender» : mot utilisé par Ann Oakley dans les années 70, pour décrire les caractéristiques sociales des hommes et des femmes en opposition, ou tout au moins en différence, des caractéristiques biologiques. Cette distinction entre sexe et genre est capitale et a de nombreuses implications (à tous les stades du développement).

## **Gouvernement scolaire**

Le gouvernement scolaire est un outil de promotion de la culture de la gouvernance au sein d'une école ou d'un établissement scolaire. Au-delà de son caractère pédagogique, cette micro-organisation des élèves au sein des écoles permet aux élèves de participer activement à certaines activités de développement de l'école (amélioration de l'environnement scolaire, assiduité, promotion de l'équité et des droits des enfants, etc.). Sa composition et le contenu de ses missions s'inspirent de ceux d'un gouvernement ou d'un parlement.

## **Maîtrise d'ouvrage**

Elle se traduit par le positionnement d'une personne morale ou physique à exercer la prise de décision, en assurer la gestion et le contrôle de la mise en œuvre. Dans le cadre du processus projet, la maîtrise d'ouvrage confère à celui qui l'exerce le pouvoir de décider de l'action à mener, en assurer ou décider du financement, contrôler la mise en œuvre et être dépositaire des résultats.

## **Maîtrise d'œuvre**

Elle se traduit par le positionnement d'une personne morale ou physique, à exécuter ou réaliser, pour un tiers appelé «maître d'ouvrage», des activités à lui définies par celui-ci. Dans le cadre du processus projet, il s'agit de réaliser par soi-même ou personne sous traitante (prestataire) tout ou partie d'un projet confié par le maître d'ouvrage.

## **Mobilisation sociale pour l'éducation**

La « mobilisation sociale » ou encore « mobilisation communautaire » renvoie au concept de participation, d'implication des acteurs et de construction de partenariat autour de l'école. Elle est à la fois une démarche et une finalité. C'est un processus qui se fait tout au long du cycle du projet de la préparation jusqu'à sa clôture.

## **Partenariat**

L'idée de partenariat dégage une volonté d'association (mise en commun des forces et des moyens) donc de reconnaissance de l'autre, dans ses différences, dans sa complémentarité, dans la mesure où chacun reconnaît de fait le besoin qu'il a de l'autre dans la réalisation d'une action et de son projet.

## **Participation**

La participation commence par l'adhésion à la cause ou à une action et elle peut se définir comme l'action de prendre part à une activité et/ou de contribuer à sa réalisation par la mise à disposition de ressources matérielles, humaines et financières en vue d'atteindre un ou des objectifs.

## **Plaidoyer/lobbying**

Le plaidoyer est un ensemble d'actions cohérentes menées pour convaincre ou influencer un ou des décideurs en vue d'obtenir un changement dans l'intérêt d'une communauté. Ici le plaidoyer ambitionne de changer les politiques éducatives en faveur des couches les plus défavorisées.

## **Plan de développement de l'éducation**

Il désigne un ensemble cohérent d'activités qui visent la résolution des problèmes éducatifs d'une communauté, d'une commune, etc. à travers une démarche concertée de l'ensemble des acteurs.

Il est l'expression d'une prise de conscience par les enseignants, les élèves, les parents, les communautés, les collectivités locales de la situation actuelle de leur établissement ou de l'éducation dans leur localité et leur engagement à mettre en place les dispositifs et moyens les plus pertinents pour en assurer ou améliorer la qualité des services à court ou à moyen terme.



## **Planification**

Planifier, c'est prendre le temps de réfléchir et de rassembler toutes les informations utiles à prévoir et décider sur : i) ce que l'on veut faire (les activités), ii) la façon de le faire (la stratégie), iii) ce que cela va produire et/ou les services que l'on va fournir (les résultats), iv) le moment de réalisation de l'action, v) qui va la faire (acteurs responsables et impliqués) et vi) avec quoi on va la faire (les moyens nécessaires pour mener à bien l'action).

## **Projet d'école**

Le projet d'école est un ensemble cohérent d'objectifs, de méthodes et de moyens mis en œuvre par une communauté éducative afin de concrétiser de manière intégrée au niveau local un projet éducatif visant à assurer une éducation de qualité pour tous. Il est en cohérence avec les politiques nationales et concerne tous les membres de la communauté scolaire (les enseignants, les élèves, les parents, les collectivités et autres partenaires du milieu).

## **Reddition des comptes**

La reddition des comptes c'est l'obligation de rendre compte aux acteurs parties prenantes de la mise en œuvre des résultats réalisés par rapport aux objectifs de départ, y compris l'utilisation des ressources mobilisées.

## **Suivi**

Le suivi est un processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments d'appréciation sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des ressources.

## **2.2- STRATÉGIES DÉVELOPPÉES PAR AIDE ET ACTION INTERNATIONAL POUR LA GLPE : EXPÉRIENCE DU PADOE**

Les phases 1 et 2 du PADOE ont été centrées sur le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de décentralisation de l'éducation, le renforcement des dispositifs d'amélioration de la qualité de l'éducation et le développement du plaidoyer autour du droit à une éducation de qualité pour tous (alternatives éducatives). Elle a également initié et impulsé une dynamique de renforcement des capacités de la société civile pour le contrôle citoyen et veille sur les politiques éducatives. La finalité de cette démarche est d'apporter des changements qualitatifs aux politiques éducatives des pays concernés. Dans ce sens, le Programme a permis de mettre en place des démarches et outils pour une gestion locale participative de l'éducation de qualité pour tous (projets d'école, gouvernements scolaires, etc.).

La phase 3 du PADOE est développée pour élargir et consolider les acquis des deux phases précédentes. Les actions mises en œuvre consistent à accompagner les pays, à partager les bonnes pratiques en matière notamment de décentralisation et de gouvernance locale participative de l'éducation, d'amélioration de la qualité de l'éducation (projet d'école) et d'alternatives éducatives. Ces échanges intra et inter pays permettent, d'une part un enrichissement mutuel et une diffusion des bonnes pratiques et stratégies éducatives dans la sous-région, et d'autre part, une mise en synergie en partenariat avec d'autres organisations et réseaux.



# 3 PRÉSENTATION DE LA COLLECTION «CARNETS DE TERRAIN»

## 3.1- OBJECTIFS

La collection de fascicules offre aux acteurs du terrain des démarches et outils leur permettant d'améliorer leur pratique.

Deux principaux objectifs sont visés à travers l'édition de cette collection, à savoir :

- permettre à Aide et Action International de partager ses expériences conduites et éprouvées depuis plus de trois décennies dans le domaine de l'éducation ;
- contribuer au renforcement des capacités des destinataires et autres intervenants en matière de gestion locale de l'éducation et de promouvoir l'approche participative dans leurs interventions au niveau communautaire.

## 3.2- LES DIFFÉRENTS FASCICULES ET LEURS CONTENUS

Dans le cadre de la présente capitalisation sur la Gestion Locale Participative de l'Education (GLPE), sept (07) fascicules thématiques ont été élaborés. Il s'agit du :

- Fascicule 0 : Introduction
- Fascicule 1 : Mobilisation sociale
- Fascicule 2 : Relation école-milieu
- Fascicule 3 : Planification locale de l'éducation
- Fascicule 4 : Financement local de l'éducation
- Fascicule 5 : Démarche d'amélioration de la qualité de l'éducation
- Fascicule 6 : Suivi-Evaluation-Capitalisation-Reddition des comptes

Le contenu de l'ensemble de ces fascicules s'inspire des pratiques et expériences de Aide et Action International Afrique et de ses partenaires dans le cadre des activités d'appui au déploiement de la mission éducative en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest grâce à la mise en œuvre du PADOE1, 2 et 3.

L'articulation de ces fascicules décline également la logique d'enchaînement de l'intervention terrain telle que pratiquée par les équipes d'appui de Aide et Action en général, allant de la mobilisation sociale à la mise en œuvre et à la reddition des comptes. Toutefois, chaque fascicule peut être consulté de façon séparée et se suffit à lui-même.

### **Le fascicule 0 : Introduction**

Son but est de fournir aux usagers une vue d'ensemble sur la portée de l'ensemble des 6 fascicules qui constituent la collection des expériences partagées par Aide et Action International Afrique. Ce fascicule permet par ailleurs d'avoir une compréhension commune sur les concepts utilisés dans la Collection, une meilleure connaissance des destinataires privilégiés de ces fascicules ainsi que les thèmes ou sujets abordés par chaque fascicule.

### **Le fascicule 1 : Mobilisation sociale**

Il fournit les éléments sur les principes directeurs de la mobilisation sociale, comme gage de la réussite d'une intervention en développement socio\*éducatif. Le contenu du fascicule partage les expériences relatives aux stratégies et démarches d'animation, d'information/sensibilisation, de création de dynamiques organisationnelles en soutien aux actions de développement. Il met également en exergue, les approches pratiques de suivi-accompagnement, renforcement des capacités, de gestion des rôles et d'appui à la mobilisation des ressources dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage par les communautés.

### **Le fascicule 2 : Ouverture de l'Ecole à son milieu**

A partir des expériences vécues, le recueil informe sur les conditions à réunir pour assurer un ancrage règlementaire et utile de l'école dans son milieu. Il décrit les démarches et fournit quelques outils de facilitation de la mise en synergie de l'école avec son milieu dans une vision de réciprocité. Quelques cas pratiques et des conseils sont proposés

pour servir d'inspiration à la communauté éducative et aux partenaires de l'école et de l'éducation.

### **Le fascicule 3 : Planification locale de l'éducation**

Ce fascicule expose les fondements et le bien-fondé de la planification locale en tant qu'outil de responsabilisation des acteurs locaux dans le développement de l'éducation à l'échelle locale. Il permet d'entrevoir les liens forts entre la décentralisation, la déconcentration et les dispositifs ou démarches de planification locale. A partir de l'application des principes, des démarches, du contenu de la planification locale tels que décrits, un certain nombre de conseils pratiques sont proposés par le recueil pour réussir un tel exercice dans le cadre de la mise en œuvre des projets éducatifs.

### **Le fascicule 4 : Financement local de l'éducation et gestion des ressources allouées**

Le fascicule portant sur le financement de l'éducation informe sur la typologie des appuis financiers accessibles pour le financement local de l'éducation ainsi que sur les modalités ou stratégies à mettre en place pour concrétiser la mobilisation de ces ressources. Outre le descriptif des principes de gestion, il fournit également des outils et démarches relatifs au processus budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre de projets éducatifs ou projet de développement (élaboration, réalisation et suivi du budget). A partir des leçons apprises, quelques conseils pratiques sont fournis aussi bien pour la mobilisation de ressources que pour leur gestion.

### **Le fascicule 5 : Démarches d'amélioration de la qualité de l'éducation**

Ce fascicule met en lumière le lien entre la gouvernance des politiques éducatives et la qualité de l'éducation. A partir des principes qui régissent la gouvernance locale de l'éducation (connaissance des politiques éducatives par les acteurs locaux, implication et participation des acteurs, co-construction de contenus, suivis participatifs, mise en place de démarches spécifiques valorisant la responsabilisation des acteurs locaux), Aide et Action partage ses expériences réussies dans le domaine de la promotion de la qualité.

## **Le fascicule 6 : Suivi - Evaluation – Capitalisation – Reddition de comptes**

Au delà de la description des concepts se rapportant à ces trois dimensions transversales, facteurs de qualité indispensables dans tout processus de gestion de projet, le fascicule met surtout l'accent sur les rôles des acteurs dans les processus de suivi, d'évaluation, de capitalisation. Il aborde également les démarches et outils exploités à cet effet. De façon spécifique, il partage l'expérience du suivi participatif ainsi que celle du suivi axé sur la mesure des changements devenu de plus en plus une exigence.





L'Education change le monde

Immeuble Grunitzky Akofala

01 BP 1385 Lomé 01 - Togo

Tél. : (+228) 22 50 74 79

Fax : (+228) 22 50 28 49

[www.facebook.com/aideetaction.afrique](http://www.facebook.com/aideetaction.afrique)

[www.aide-et-action.org](http://www.aide-et-action.org)